



RAPPORT ANNUEL

2023



**Pullet Growers
of Canada**

**Éleveurs de poulettes
du Canada**

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DE CONVOCATION	03
ORDRE DU JOUR	04
MOT DE LA PRÉSIDENTE	05
PROCÈS VERBAL DE LA 17ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	07
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023	09
STRUCTURE DE GOUVERNANCE & PERMANENTS 2023	11
SUIVI DU PLAN D'AFFAIRES 2019-2023	13
ÉTATS FINANCIERS - 31 DÉCEMBRE 2023	18
BUDGET 2024	26
NOTES	27
QUESTIONS? CONTACTEZ NOUS	29



AVIS DE CONVOCATION

AVIS DE CONVOCATION 18^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA

Par la présente, vous êtes convoqués à :

Assemblée générale annuelle des Éleveurs de poulettes du Canada
qui se tiendra

Le mardi 09 avril 2024, à 15 h HAE

Au
Novotel Montréal Centre
1180, rue de la Montagne
Montréal, Québec, Canada H3G 1Z1

Salle de réunion : Paris

L'objet de l'Assemblée générale annuelle est de :

1. Recevoir et examiner le rapport du président du conseil d'administration pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2023;
2. Recevoir et examiner les rapports d'activité des comités du conseil d'administration pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2023;
3. Recevoir et examiner l'avis au lecteur de l'auditeur indépendant désigné et les états financiers pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2023;
4. Nommer l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024;
5. Nommer des administrateurs, conformément aux règlements (par les représentants provinciaux membres);
6. Traiter de toute autre question pouvant être valablement soumise à l'assemblée.

Veuillez confirmer votre présence à cette réunion à info.secretariat@epc-pgc.ca.

Nous comptons sur votre présence et votre apport à cette réunion.

Cordialement,

Marie-Josée Forest
Présidente



ORDRE DU JOUR



18ème Assemblée Générale Annuelle
des Éleveurs de Poulettes du Canada

09 Avril 2024, 3 PM HAE
Salle: Paris

NOVOTEL MONTRÉAL CENTRE
1180, Rue de la Montagne, Montréal
(Québec) H3G 1Z1

- 01.** Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée par la présidente des EPC
- 02.** Adoption de l'ordre du jour de la réunion
- 03.** Présentation du conseil d'administration 2023 et du personnel
- 04.** Procès-Verbal de la 17ème assemblée générale annuelle
- 05.** Rapport d'activités 2023
- 06.** États financiers 2023
- 07.** Présentation du conseil d'administration 2024
- 08.** Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2024
- 09.** Priorités et budget 2024
- 10.** Divers
- 11.** Mot de clôture et levée de l'assemblée



MOT DE LA PRÉSIDENTE



En mars dernier, c'est avec grand plaisir que j'ai accepté le poste de président des Éleveurs de Poulettes du Canada (EPC). Depuis ce temps, plusieurs projets ont été mis en branle afin de faire cheminer les dossiers touchant l'élevage de poulettes.

Le premier mandat qui m'a été confié est de faire de l'année 2023 une année de représentation auprès de tous nos partenaires. Le conseil d'administration a mis les bouchées doubles pour s'assurer d'une présence à plusieurs événements afin d'entretenir ses relations à tous les niveaux.

Le tout a commencé le jour même, lors de l'Assemblée générale annuelle des EPC, où nous avons eu la chance de recevoir la Dre. Tina Widowski, une spécialiste de l'élevage de volaille avec qui nous avons poursuivi la collaboration par la suite.

Au cours de la même période, lors des divers événements entourant la réunion ouverte du conseil d'administration des Producteurs d'œufs du Canada (POC), nous avons eu des discussions avec plusieurs représentants des ministères de l'Agriculture, incluant la ministre fédérale de l'Agriculture de l'époque, l'Honorable Marie-Claude Bibeau.

Durant la saison estivale, nous avons poursuivi nos efforts en commençant par la réunion d'été des POC, où nous avons eu la chance d'avoir un échange intéressant sur les enjeux de la poulette avec M. Brian Douglas, Président du Conseil des Produits Agricoles du Canada. Nous en avons aussi profité pour tenir une rencontre avec les consultants des firmes Groupe AGÉCO et Serecon afin d'entamer les travaux du renouvellement du plan stratégique des EPC pour la période 2024-2029.

Nous n'avons pas relâché à la saison d'automne, où j'ai participé à plusieurs événements dont le Forum 2023 de Santé animale Canada à Ottawa, la Conférence mondiale sur le leadership de la Commission internationale des œufs à Lake Louise, ainsi que le Déjeuner annuel sur la Colline Parlementaire et la réunion ouverte du conseil d'administration des POC. Ces événements, au cours desquels j'ai eu l'opportunité d'échanger avec plusieurs représentants de l'industrie et du gouvernement, m'ont permis de mettre en lumière le fait que les poulettes sont parties prenantes de l'industrie des œufs et qu'il est impératif de faire partie des discussions. Nous avons également poursuivi les échanges avec nos consultants pour la mise à jour de notre plan stratégique et l'étude du coût d'élevage de la poulette dans nos provinces membres.

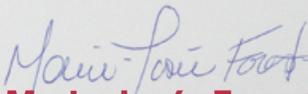
Avec tout ça, où en sommes-nous me demanderez-vous, quelle est la suite?

Restez à l'affût, nous sommes à l'aube d'obtenir les résultats de l'étude de coût de production pour nos provinces membres. En termes de planification stratégique, la semaine dernière, une proposition a été envoyée aux Fédérations Provinciales pour participer à une Table de Travail Conjointe afin d'évaluer le besoin et les options possibles pour une représentation nationale accrue des éleveurs de poulettes. Tout cela pour nous aider à mettre en place un plan d'action 2024-2025 qui sera présenté au deuxième trimestre de 2024. Nous continuons également nos représentations et discussions avec nos principaux partenaires, notamment les POC et, bien évidemment, nos membres.

J'aimerais aussi remercier toute l'équipe pour l'excellent travail et leur support dans la mise en œuvre de mes idées et propositions. Je voudrais souligner l'apport de notre Directeur Général, Renaud Sanscartier, qui nous a quitté à la fin 2023 vers une nouvelle opportunité. Renaud était plus qu'un DG ; il a été un partenaire qui a contribué à mettre en place toutes nos idées et faire avancer la place des poulettes dans l'industrie de l'œuf. Merci, Renaud!

Je termine en remerciant les Fédérations de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick pour leur appui envers les EPC en 2023 et je suis confiante qu'une meilleure représentation des Éleveurs de Poulettes au Canada ne sera que bénéfique pour le bien-être de l'industrie canadienne des œufs.

Je vous souhaite une bonne assemblée, respectueusement,


Marie-Josée Forest
Présidente



PROCÈS VERBAL DE LA 17ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès Verbal de la 17ème Assemblée Annuelle Générale
DES ÉLEVEURS DE POULETTE DU CANADA
au Ottawa Westin, Salle Quebec
21 Mars 2023

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. François Jacques, président des Éleveurs de poulettes du Canada (EPC) souhaite la bienvenue aux 25 participants à la dix-septième assemblée générale annuelle (AGA), y compris les éleveurs et les invités. Le président commente les principales activités des EPC pour 2022, notamment le lancement d'une nouvelle étude sur le coût de l'élevage des poulettes et le travail collaboratif avec divers partenaires. Le président commente également l'année à venir et remercie les administrateurs, le personnel et les partenaires des EPC.

Enfin, M. Jacques annonce qu'il s'agira de sa dernière AGA puisqu'il n'était pas candidat à une réélection au conseil d'administration.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

M. Renaud Sanscartier montre l'avis de convocation et fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Paulin Bouchard et appuyée par Mme Kimberly Kelly, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la dix-septième AGA des EPC.

3. ALLOCUTIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES PRODUITS AGRICOLES DU CANADA ET DE L'HONORABLE LISA THOMPSON, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES, ONTARIO

Le président des EPC présente M. Brian Douglas, président du Conseil des produits agricoles du Canada, qui s'adresse à l'auditoire. Une vidéo produite par le CPAC pour son 50e anniversaire est également présentée.

Les remarques écrites fournies par l'honorable Lisa Thompson sont lues par M. Renaud Sanscartier.

4. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration pour l'année 2022 est présenté :

- M. François Jacques (président)
- Mme Marie-Josée Forest (vice-présidente et trésorière, administratrice représentant le Québec)
- Mme Kimberly Kelly (secrétaire, administratrice représentant le Nouveau-Brunswick)
- M. Alvin Brunsveld (administrateur représentant l'Ontario)

5. PROCÈS-VERBAL DE LA 16E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le procès-verbal est résumé par M. Renaud Sanscartier. Aucune correction n'est demandée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Marcel Laviolette et appuyée par Mme France Perreault, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la seizième AGA tenue le 22 mars 2022.



6. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

M. Renaud Sanscartier présente le rapport d'activités des EPC pour 2022, incluant les sujets suivants :

- Réunions du Conseil d'administration
- Personnel
- Représentations
- Communication
- Étude sur le coût de l'élevage des poulettes
- Suivi du plan d'affaires 2019-2023

7. ÉTATS FINANCIERS 2022

M. Renaud Sanscartier présente les états financiers 2022 préparés par Raymond Chabot Grant Thornton, qui n'ont pas été audités. Les états financiers ont été adoptés par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21 mars 2023.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, les revenus totaux étaient de 132 682 \$ et les dépenses totales étaient de 77 210 \$ pour un excédent des revenus sur les dépenses de 55 472 \$. L'actif net à la fin de l'année était de 595 158 \$. M. Renaud Sanscartier mentionne que le taux de cotisation était de 0,0075 \$ par pondeuse en 2022 et que la contribution des trois provinces membres totalisait 121 679 \$.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mr. Paulin Bouchard et appuyée par Mme. Kimberly Kelly, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport financier 2022.

8. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023

Le conseil d'administration pour l'année 2023 est présenté :

- Mme Marie-Josée Forest (présidente)
- M. Alvin Brunsveld (vice-président, administrateur représentant l'Ontario)
- Mme Jessica Morin (secrétaire, administratrice représentant le Québec)
- Mme Kimberly Kelly (trésorière, administratrice représentant le Nouveau-Brunswick)

9. NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANTS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme France Perreault et appuyée par M. Marcel Laviolette, il est résolu à l'unanimité de nommer Raymond Chabot Grant Thornton comptable public pour 2023.

10. PRIORITÉS ET BUDGET 2023

M. Renaud Sanscartier présente les priorités des EPC pour l'année à venir :

1.FINALISER L'ÉTUDE SUR LE COÛT DE L'ÉLEVAGE DES POULETTES

L'objectif est d'avoir les résultats finaux d'ici l'été 2023.

2.RENOUVELER LE PLAN D'AFFAIRES DES EPC

Le plan actuel se terminant en 2023, un nouveau plan d'affaires sera élaboré cette année, pour couvrir la période 2024-2028. Ce processus comprendra des consultations avec les membres et d'autres partenaires, dans le cadre d'un exercice de planification stratégique qui sera mené plus tard en 2023.



3. POURSUIVRE LES TRAVAUX SUR L'AMÉLIORATION DE LA VISIBILITÉ DES EPC

Les EPC s'efforceront d'assurer une diffusion plus dynamique de leur infolettre et de poursuivre la distribution des produits promotionnels.

M. Renaud Sanscartier présente le budget 2023. Les revenus prévus ont été calculés en supposant que les trois mêmes provinces qui étaient membres en 2022 le seraient à nouveau en 2023. Le taux de contribution est maintenu à 0,0075 \$ par allocation de quota de poudeuse, de sorte que les revenus devraient atteindre 124 500 \$.

Des dépenses importantes sont attendues en 2023, notamment pour l'étude sur le coût de l'élevage des poulettes (frais de consultation, compensation financière des participants et frais de réunion) et le renouvellement du plan d'affaires des EPC (frais de consultation, frais de réunion). De plus, davantage de services professionnels seront requis, notamment de la part de l'équipe de direction des EPC, considérant que davantage d'activités sont prévues en 2023. Globalement, les dépenses prévues sont de 449 500 \$, pour un déficit prévu de 322 000 \$.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Kimberly Kelly et appuyée par M. Paulin Bouchard, il est résolu à l'unanimité d'approuver le budget 2023.

11. DIVERS

- M. Matt Vane s'enquiert de la position des EPC concernant l'espace requis par le Code pour les poulettes dans les volières.

12. MOT DE CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La nouvelle présidente, Mme Marie-Josée Forest, remercie les participants pour leur participation et présente un hommage à M. François Jacques pour son implication avec les EPC entre 2017 et 2022.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Marcel Laviolette et appuyée par Mme France Perreault, il est résolu à l'unanimité de clore la seizième AGA des EPC.

Présences :

M. François Jacques
Mme Marie-Josée Forest
Mme Kimberly Kelly
M. Alvin Brunsveld
Mme Jessica Morin
M. Renaud Sanscartier
Mme Sarah Loftus
Mme Kara Law
M. Denis Frenette

M. Paulin Bouchard
M. Sylvain Lapierre
M. Jeff Clarke
Mme France Perreault
M. Marcel Laviolette
M. Kevin Laviolette
M. Brian Douglas
M. Mark Kotipelto
M. Scott Helps

M. Lorne Benedict
M. Brian Miller
M. Ryan Brown
Mme Elyse Germain
Mme Peris Munyaka
Mme Tina Widowski
M. Matt Vane



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2023, le conseil d'administration a tenu dix (10) réunions pour suivre les activités et orienter les travaux en cours. Huit (8) de ces réunions étaient des téléconférences tandis que les deux (2) autres étaient des réunions en présentiel.

Afin de renforcer le partenariat entre les EPC et les POC, le président du CGP des POC a été invité à participer en tant qu'observateur aux réunions de son conseil d'administration. Celui-ci a participé à deux réunions.

REPRÉSENTATIONS

Les EPC participe à différents comités nationaux pour promouvoir les intérêts des éleveurs de poulettes.

Producteurs d'œufs du Canada (POC)

En 2023, les PGC avait un représentant au sein de l'équipe d'examen des points critiques pour leur maîtrise (HACCP) de l'EFC. L'équipe a tenu une (1) réunion en 2023.

Au début de 2023, l'ancien président des EPC, était membre du comité de gestion de la production (CGP) des POC, représentant les éleveurs de poulettes. Bien que cette participation au CGP n'ait pas été faite au nom des EPC, ce lien informel entre les EPC et le CGP des POC était très utile pour partager des informations concernant, par exemple, l'examen à venir du Code de bonne pratique. Il a aussi participé à deux (2) réunions du Comité Programme Soins des animaux (PSA).

Conseil d'administration de l'Alliance réciproque de l'industrie des œufs de consommation du Canada (ARIOCC)

En 2023, la présidente des EPC était directeur au conseil d'administration de l'ARIOCC, représentant les éleveurs de poulettes de Leghorn. Le président a participé à cinq (5) réunions du conseil d'administration de l'ARIOCC pour apporter le point de vue des éleveurs de poulettes. En tant que membre du conseil d'administration de l'ARIOCC, la présidente du PGC était également membre du Comité d'Investissement. Le Comité a tenu trois (3) réunions en 2023.



COMMUNICATION



Trois (3) infolettres ont été envoyées aux membres et partenaires en janvier, juin et juillet 2023.

Dans le cadre de sa stratégie visant à communiquer plus largement sur sa mission, les EPC ont a nouveau été présenté dans l'édition Who's who du Canadian Poultry Magazine. Les EPC ont également pris des mesures pour acquérir des roulettes promotionnelles, communément appelée «Date Finder», qui ont été distribuées en 2023 lors de divers événements où se rassemblent les acteurs de l'industrie de l'œuf et de la volaille.

PROJET PRINCIPAL

Étude sur le coût de l'élevage des poulettes

En 2023, Serecon a mené l'enquête et 64 éleveurs de poulettes en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick y ont participé.

Cette étude était basée sur les données de 2022 pour les trois systèmes de logement analysés (conventionnel, sur parquet et en volière).

Cette enquête fournira des mises à jour utiles sur les résultats qui ont été fournis dans les enquêtes précédentes (la dernière enquête pour les systèmes conventionnels et sur parquet remontant à 2015-2016). Le rapport a été retardé jusqu'en 2024.



Renouvellement du plan d'affaires

En 2023, les EPC ont invité leurs membres, non-membres et les parties prenantes à une consultation sur leur vision des EPC et de la représentation des poulettes. Les résultats de cette consultation serviront de base pour l'avenir des EPC et de son plan d'affaires. Les EPC ont mandaté AGÉCO pour élaborer un plan stratégique de consultation en 2023-2024 afin de préparer le plan d'affaires 2024-2028.



STRUCTURE DE GOUVERNANCE & PERMANENTS 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Marie-Josée Forest
Présidente



Alvin Brunsveld
Vice-Président

Représentant de l'Ontario



Kimberly Kelly
Trésorière

Représentante du Nouveau-Brunswick



Jessica Lavallée-Morin
Secrétaire

Représentante du Québec



PERMANENT



Renaud Sanscartier
Directeur Général

Employé par la Direction recherches et politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles



Maude Lacombe
Adjointe Administrative

Employé par la Direction recherches et politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles



COMITÉ DU CONSEIL

01

Comité exécutif

Le Comité exécutif agit en tant que comité préparatoire pour le Conseil et préapprouve le Plan d'affaires annuel et le budget. Vu le membership de seulement trois provinces, le conseil d'administration a fait d'office de comité exécutif en 2023.

02

Comité des finances et de l'audit

Le Comité des finances et de l'audit prépare le budget annuel et rend compte au conseil d'administration de toutes les questions financières.

- **Présidente : Kimberly Kelly**
- **Membres : Conseil d'administration**

03

Comité de communication

Le Comité des communications est chargé des communications internes et externes des EPC. Sujets discutés lors des CA.

- **Présidente : Marie-Josée Forest**
- **Membres : Conseil d'administration**

04

Comité du coût d'Élevage

Le Comité du Coût d'Élevage rationalise le coût national de l'élevage des poulettes. Le Comité du Coût d'Élevage a été remplacé par le Comité Directeur de l'étude du coût d'élevage avec des représentants des provinces membres. Il y a eu cinq (5) réunions en 2023.

05

Comité de gestion de la production

Le Comité de gestion de la production est responsable de travailler avec toutes les parties prenantes sur les questions liées à la mise en œuvre du Code de pratique national, de concevoir les documents de formation nécessaires pour informer les membres et de revoir les changements proposés aux programmes nationaux liés à la sécurité alimentaire, par exemple Propreté d'Abord- Propreté Toujours®, et au bien-être animal, par exemple le Programme de soins aux animaux (PSA). Sujet discuté lors des CA.

06

Comité Biologique

Le Comité Biologique est responsable de travailler avec toutes les parties prenantes sur les questions liées aux Normes Biologiques Canadiennes. Sujets discutés lors des CA.

- **Présidente : Jessica Lavallée-Morin**
- **Membres : Conseil d'administration**



2019-2023

SUIVI DU PLAN D'AFFAIRES

La planification au sein des EPC est un effort de groupe du conseil d'administration et du personnel. L'année 2023 a été la cinquième année du plan d'affaires quinquennal des EPC.

Les EPC ont identifié les priorités suivantes pour 2023



**Finaliser l'étude
COG**



**Renouveler le
plan d'affaires
des EPC**



**Améliorer la
visibilité des
EPC**

Ces priorités sont incluses dans les domaines clés de résultats définis comme là où les EPC doivent réussir pour être fidèle à sa mission et sa vision, comme suit:

1

Opérations

3

Gouvernance

2

Communications

4

**Gestion et
Administration**



ÉLABORATION DES RÉSULTATS CLÉS

RÉSULTAT CLÉ 1 : OPÉRATIONS

OBJECTIF Être reconnu comme une organisation nationale engagée dans la supervision de toutes les activités liées à la production de poulettes.

BUTS

Collaborer avec les acteurs provinciaux menant à la reconnaissance des EPC comme un représentant national des éleveurs de poulettes.

AVANCEMENT En 2023, trois conseils provinciaux de l'œuf étaient membres du PGC.

Diriger le développement et la mise en œuvre de tous les aspects du Code de pratique et la Politique pour le soin des poulettes.

AVANCEMENT Les EPC ont collaboré avec le Comité de gestion de la production des POC. Les progrès dans le développement du Programme de soins aux animaux pour les poulettes étaient insuffisants pour passer à un projet pilote pour sa mise en œuvre. Cela peut être retardé par le processus d'examen du Code qui est actuellement en cours. Les EPC surveillent ce processus d'examen et collaborera au besoin.

Être impliqués dans le sondage national et la mise à jour sur le coût de production (CdP) pour la portion élevage de poulettes au Canada, à la fois pour le prochain CdP et pour la Référence à effectuer entre les CdP formels.

AVANCEMENT L'enquête elle-même a été menée en 2023. Les résultats préliminaires ont été présentés au Comité directeur du COG. Il reste encore des validations à faire. Les résultats sont attendus d'ici le T2-2024.

S'assurer qu'un représentant des EPC soit membre permanent du comité de gestion de la production des POC et de l'équipe de restructuration du programme de soins aux animaux.

AVANCEMENT En 2023, PGC n'avait pas de représentant permanent au sein du comité de gestion de la production des POC et de l'équipe du projet de réaménagement du programme de soins aux animaux. L'ancien président du PGC faisait partie de ce comité au début de 2023, en tant que qu'éleveur de poulettes et non en tant que membre du PGC. Cependant, le président du comité de gestion de la production de l'EFC a été invité comme observateur aux réunions du conseil d'administration de PGC.



ÉLABORATION DES RÉSULTATS CLÉS

RÉSULTAT CLÉ 2 : COMMUNICATION ET ENGAGEMENT

OBJECTIF S'assurer une communication efficace entre les EPC et les éleveurs/intervenants par tous les moyens et les canaux disponibles.

BUTS

Renforcer le partenariat entre les EPC et les POC afin de gérer les questions d'intérêt commun et de mutualiser les ressources.

AVANCEMENT En 2023, il y a eu une réunion informelle avec l'exécutif des POC pour discuter de la façon dont, ensemble, nous pouvons assurer l'uniformité des poulettes à travers le Canada.

Entretenir des relations avec les agences et les ministères fédéraux et provinciaux concernés afin de fournir des informations sur les activités des EPC.

AVANCEMENT La présidente des EPC a eu plusieurs discussions avec des représentants du gouvernement du Conseil des Produits Agricoles du Canada, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, du Conseil National de Soins aux Animaux du Canada, de Santé Animale Canada et des membres du Parlement.

Établir les moyens d'informer continuellement les parties prenantes des EPC.

AVANCEMENT Les directeurs ont fait des rapports des activités des EPC à leur fédération provinciale. Trois bulletins d'information (janvier, juin et juillet) ont été envoyés à toutes les organisations provinciales et aux partenaires industriels des EPC. Les EPC ont également été présenté dans l'édition Who's who de Canadian Poultry, afin d'atteindre un plus grand nombre de parties prenantes.

Continuer à fournir des mises à jour aux éleveurs provinciaux de poulettes, aux intervenants et aux assemblées générales annuelles.

AVANCEMENT Les directeurs ont partagé des nouvelles sur les changements dans la production de poulettes dans leur province respective lors de réunions régulières soutenues par des notes et des présentations préparées par le directeur général. Les roulettes «Date-Finder» avec les contacts des EPC ont été distribué lors de l'AGA des membres.

Développer le site internet des EPC.

AVANCEMENT Le site web des EPC est régulièrement mis à jour.

Assister à des conférences et à des réunions nationales et internationales pertinentes aux enjeux des éleveurs de poulettes au Canada.

AVANCEMENT En 2023, le président de PGC a assisté au Forum sur la santé animale au Canada à Ottawa, à la Conférence mondiale sur le leadership de la Commission internationale des œufs à Lake Louise et les directeurs ont participé aux AGA des membres et de certains non-membres des fédérations provinciales des œufs.



ÉLABORATION DES RÉSULTATS CLÉS

RÉSULTAT CLÉ 3 : GOUVERNANCE

OBJECTIF

Établir une structure de gouvernance officielle qui garantit que les EPC peuvent agir, en tant qu'organisation nationale indépendante et autonome représentant les éleveurs de poulettes canadiens.

BUTS

Réaliser une revue annuelle des règlements des EPC afin de refléter les changements apportés en raison d'enjeux émergents.

AVANCEMENT Les règlements généraux ont été révisés par le Directeur Général; aucun changement n'a été soumis.

S'engager auprès des provinces qui ne sont pas membres afin de déterminer comment assurer la représentation des éleveurs de poulettes dans ces provinces pour que leur point de vue soit représenté dans tous les aspects de la production de poulettes.

AVANCEMENT Grâce au renouvellement du Plan d'Affaires des EPC, un Plan Stratégique a été présenté par AGÉCO, incluant une vaste consultation des non-membres et des parties prenantes.

RÉSULTAT CLÉ 4 : GESTION ET ADMINISTRATION

OBJECTIF

Offrir de manière efficace des programmes aux éleveurs de poulettes et aux membres en mettant en place des processus de gestion pertinents en fonction des ressources disponibles et du travail à effectuer.

BUTS

Améliorer les processus de gestion et d'administration des EPC.

AVANCEMENT En 2023, la gestion et l'administration des EPC ont été réalisées par la Direction recherches et politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles.

Continuer à améliorer la capacité bilingue des EPC.

AVANCEMENT Tous les documents sont publiés dans les deux langues officielles.

Mettre en œuvre le processus annuel d'évaluation du personnel.

AVANCEMENT Comme les EPC ne travaille plus avec le personnel de l'UPA, aucune évaluation du personnel n'a été effectuée.

Améliorer continuellement les processus de gestion financière des EPC et les possibilités de financement et les subventions.

AVANCEMENT Les rapports financiers sont envoyés au conseil d'administration de manière régulière. En 2023, une subvention a été accordée aux EPC par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour le renouvellement du plan d'affaires.



2019-2023

PLAN D'AFFAIRES (SOMMAIRE EXÉCUTIF)



Nos **valeurs fondamentales** nous permettent d'être une source de soutien et d'expertise pour tous les problèmes et les processus liés à la production de poulettes.

Inclusion

Viabilité

Représentation

Qualité

Responsabilité sociale

Communication & collaboration

Marché structuré

Nos priorités immédiates

- Obtenir un financement à long terme avec les membres qui assure un financement cohérent et fiable pour les programmes et activités à mettre en œuvre.
- Concevoir et développer une application nationale standardisée du Code de pratiques pour les poulettes.
- Explorer toutes les possibilités de participer à l'établissement d'un prix juste pour les poulettes de manière uniforme à travers le Canada (basé sur le coût de production de la poulette).
- Obtenir des ententes avec les instances provinciales garantissant que les EPC puissent communiquer avec tous les éleveurs de poulettes au Canada.

Notre plan de travail comprend

Opérations	Communications	Gestion et administration	Gouvernance
Être reconnue comme une organisation nationale engagée dans la supervision de toutes les activités liées à la production de poulettes	Assurer une communication efficace entre les EPC, les éleveurs et toutes les parties prenantes en utilisant tous les moyens et canaux de communications disponibles	Livrer des programmes efficaces aux éleveurs de poulettes et aux membres grâce à des processus de gestion pertinents	Établir une structure de gouvernance garantissant que les EPC puissent agir en tant que voix nationale des éleveurs de poulettes canadiens

ÉTATS FINANCIERS - 31 DÉCEMBRE 2023

Les éleveurs de poulettes du Canada

Informations financières au 31 décembre 2023

Rapport de compilation	2
Informations financières	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Situation financière	5
Notes complémentaires	6





Pullet Growers
of Canada
Éleveurs de poulettes
du Canada



Rapport de mission de compilation

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 0G2

T 450 445-6226

Aux administrateurs de
Les éleveurs de poulettes du Canada

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, l'état de la situation financière de l'organisme Les éleveurs de poulette du Canada au 31 décembre 2023, l'état des résultats et actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées (ci-après « les informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, *Missions de compilation*, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Brossard
Le 3 avril 2024

¹ CPA, permis de CPA n° 117013



Les éleveurs de poulettes du Canada

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Contributions des provinces	124 567	121 679
Revenus d'intérêts	25 863	11 003
	<u>150 430</u>	<u>132 682</u>
Charges		
Assurances	1 679	1 251
Frais de bureau	845	429
Frais de déplacements	46 927	35 057
Location de salle	3 435	1 695
Publicité	4 782	1 705
Site Web – création	2 389	3 469
Services professionnels	360 956	33 604
	<u>421 013</u>	<u>77 210</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(270 583)</u>	<u>55 472</u>





Pullet Growers
of Canada
Éleveurs de poulettes
du Canada

Les éleveurs de poulettes du Canada

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Actif net au début	595 158	539 686
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(270 583)</u>	<u>55 472</u>
Actif net à la fin	<u>324 575</u>	<u>595 158</u>





Les éleveurs de poulettes du Canada

Situation financière

au 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	490 329	610 751
Taxes de ventes à recevoir	6 823	
	<u>497 152</u>	<u>610 751</u>
PASSIF		
Court terme		
Charges à payer (note 3)	172 577	15 593
ACTIF NET		
Non affecté	<u>324 575</u>	<u>595 158</u>
	<u>497 152</u>	<u>610 751</u>

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur





Les éleveurs de poulettes du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

1 - STATUTS

L'organisme est constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

La méthode de comptabilité appliquée dans l'établissement des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie, ainsi que des éléments reflétés dans les informations financières, en tenant compte des particularités suivantes :

- Les produits de contributions sont comptabilisés au moment où ils sont facturés.

3 - CHARGES À PAYER

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes fournisseur	172 577	5 217
Taxes de ventes à payer		10 376
	<u>172 577</u>	<u>15 593</u>



DÉTAIL FINANCIER

	2023	2022	2021
Income			
Contributions from provinces	124 567 \$	121 679 \$	119 605 \$
Interest	25 863 \$	11 003 \$	2 301 \$
	150 430 \$	132 682 \$	121 906 \$
Expenses			
Professional services	360 956 \$	33 604 \$	28 105 \$
Travel expenses	46 927 \$	35 057 \$	5 969 \$
Insurance	1 679 \$	1 251 \$	1 251 \$
COP Survey	- \$	- \$	- \$
Room rental	3 435 \$	1 695 \$	- \$
Publicity	4 782 \$	1 705 \$	1 705 \$
Website creation and maintenance	2 389 \$	3 469 \$	576 \$
Office expenses	845 \$	429 \$	285 \$
	421 013 \$	77 210 \$	37 891 \$
Breakdown of professional services			
MNP LLP	- \$	- \$	- \$
Accounting	2 345 \$	2 248 \$	2 635 \$
Executive Director and Administrative Assistant	40 799 \$	28 417 \$	22 111 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	3 050 \$	2 900 \$	2 650 \$
Lawyer - BHLF	- \$	- \$	647 \$
Translation	- \$	- \$	- \$
Petrik Veterinary Consultant inc.	- \$	- \$	- \$
Serecon inc. - étude coût de production	277 532 \$	- \$	- \$
Groupe Agéco - revue programme industrie	37 205 \$	- \$	- \$
Infographic production	25 \$	39 \$	62 \$
Total	360 956 \$	33 604 \$	28 105 \$



REVENUE PROVENANT DES MEMBRES **CONTRIBUTIONS POUR 2023**

Province	Pondeuses	Contribution
ON	10 214 746	76 610,60 \$
QC	5 837 824	43 783,68 \$
NB	556 311	4 172,33 \$
Total 2013	16 608 881	124 566,61 \$

* La contribution des provinces est calculé basé sur les allocations provinciales et exclus les oeufs de transformation.

En 2023, le taux de contribution est \$0.0075 par pondeuse et le total des contributions pour les provinces membres est de 124,566.61\$



BUDGET 2024



Revenus Projetés	2024 Budget	2023 Résultats
Contributions Provinciales* (0.0075\$ per layer)	0	124567
Intérêts	10000	25863
Subvention	23500	0
REVENU TOTAL	33500	150430
Dépense Projetés		
Frais Professionnels (Dir. Général, secrétaire)	45 000 \$	40 799 \$
Frais de réunion et de voyage (CA + Staff)	49 000 \$	50 362 \$
Assurances des directeurs	1 679 \$	1 679 \$
Frais de bureau	4 324 \$	845 \$
Service de traduction	3 000 \$	- \$
Étude Coût d'élevage	38 968 \$	277 532 \$
Consultant	23 968 \$	183 032 \$
Compensation Financière	- \$	94 500 \$
Frais de réunion et de voyage	15 000 \$	- \$
Comptabilité	6 000 \$	5 395 \$
Frais légaux	2 000 \$	- \$
Plan d'Affaires 2019-2023 / 2024-2028	20 000 \$	37 205 \$
Consultant	18 000 \$	33 966 \$
Frais de réunion et de voyage	2 000 \$	3 234 \$
Publicité	1 800 \$	4 807 \$
Création et maintenance du site internet	1 500 \$	2 389 \$
DÉPENSE TOTAL	173 271 \$	421 013 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(139 771) \$	(270 583) \$

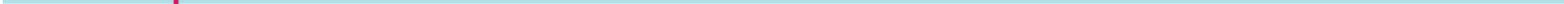


NOTES



A series of horizontal light blue lines for writing, spanning the width of the page. A vertical red line is positioned on the left side, creating a margin. A light blue rectangular block is on the left side, partially overlapping the red margin line. A light gray rectangular block is at the bottom left corner. A solid dark red horizontal bar is at the bottom of the page.

NOTES



A series of horizontal light blue lines for writing, with a vertical red margin line on the left. A light pink rectangular block is positioned on the left side, overlapping the margin line. A light gray rectangular block is positioned at the bottom left corner.



Du poussin à la poule

QUESTIONS?

CONTACTEZ NOUS



Téléphone

450 679-0540, ext. 8589



Courriel

info.secretariat@epc-pgc.ca



Site Internet

www.epc-pgc.ca



Adresse

555, boul. Roland-Therrien, office 100,
Longueuil (Quebec) J4H 3Y9